

**MINISTERE  
DES  
AFFAIRES ETRANGERES  
ET EUROPEENNES**

-----  
Le Ministre

PARIS, le 6 juin 2007

007360 CM

Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,

Vous avez bien voulu attirer mon attention, par votre lettre du 23 mai 2007, sur les dossiers les plus importants et les plus urgents pour les communautés françaises de l'étranger et je dois dire que je suis très heureux que vous ayez pu venir aujourd'hui au Palais des Affaires étrangères pour que nous puissions discuter de ces sujets.

Vous attirez à juste titre mon attention sur la question des frais de scolarité pour les élèves français à l'étranger. Comme nous l'avons constaté, c'est une question à la fois tout à fait prioritaire et complexe, qui est notamment liée à celle des bourses dont nous souhaitons évidemment une augmentation du volume.

Concernant l'idée de fonds d'assurance indemnisation, je demande à mes services d'explorer la question avec les assureurs privés, en s'inspirant notamment du modèle de la Caisse des Français de l'Etranger.

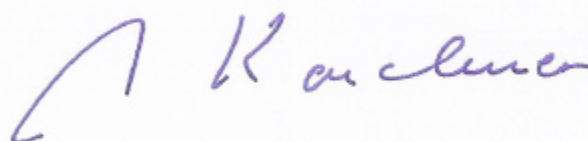
Madame Monique CERISIER-ben GUIGA  
Monsieur Richard YUNG  
Sénateurs des Français de l'étranger  
SENAT – Palais du Luxembourg  
15 rue de Vaugirard  
75006 PARIS

Quant au réseau consulaire, il doit naturellement être au service des Français, notamment dans les zones émergentes, ce qui passe nécessairement par des adaptations. Je vous confirme en tout cas la priorité de ce sujet dont le Directeur des Français à l'étranger et des étrangers en France reparlera certainement pendant la réunion du bureau de l'AFE.

Sur le problème des Français dont les prestations n'ont pas été versées par certaines caisses de retraite africaines, mon ministère continuera d'appuyer énergiquement les négociations avec les Etats ne remplissant pas leurs obligations. Le Congo a ainsi changé d'attitude depuis l'inclusion de la question des retraites dans le «document-cadre de partenariat» signé en avril 2007.

Enfin sur la question de l'aide publique au développement, vous avez compris combien ce sujet est important pour moi dans le cadre des attributions confirmées de ce ministère.

Je vous prie de croire, Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Bernard KOUCHNER